

Épreuve



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 20 février 2024 — N° 101

Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy

---



La séance est ouverte à 10 heures.

---

Moment de recueillement

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 15 février 2024, sur la motion de Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, proposant que le projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation, soit adopté.

À 11 h 59, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, conformément à l'article 52 du Règlement, le débat sur la motion de Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, est ajourné.

---

Les travaux reprennent à 13 h 40.

---

20 février 2024

---

## AFFAIRES COURANTES

### Déclarations de députés

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Guy Rousseau-Jetté.

---

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de la lutte contre l’exploitation sexuelle des mineurs.

---

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire du Manoir du lac Delage.

---

Mme Zaga Mendez (Verdun) fait une déclaration afin de porter le message des jeunes de la maison Point de mire.

---

Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de l’Association coopérative d’économie familiale de l’est de Montréal.

---

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de demander au gouvernement de faire du troisième lundi de février une journée fériée dédiée à la célébration de la famille.

---

**20 février 2024**

---

M. Chassin (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie Lafontaine.

---

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Emmy Fecteau.

---

Mme Guillemette (Roberval) fait une déclaration afin de souligner la participation des Rapides de Lac-Saint-Jean Nord au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec.

---

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mireille Parent.

---

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 80<sup>e</sup> anniversaire du Cercle de fermières Contrecoeur.

---

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Monique St-Laurent.

---

À 13 h 54, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

**20 février 2024**

---

Les travaux reprennent à 14 h 02.

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 54 Loi donnant suite à la Table Justice-Québec en vue de réduire les délais en matière criminelle et pénale et visant à rendre l'administration de la justice plus performante

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 54.

M. Bouazzi (Maurice-Richard) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 599 Loi modifiant principalement la Loi sur le régime de rentes du Québec afin d'abolir la réduction de la rente de retraite de la personne qui bénéficie d'une rente d'invalidité entre 60 ans et 65 ans

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, soulève une question de privilège. Il allègue que le deuxième groupe d'opposition aurait commis un outrage au Parlement en laissant entendre que le projet de loi n° 599, Loi modifiant principalement la Loi sur le régime de rentes du Québec afin d'abolir la réduction de la rente de retraite de la personne qui bénéficie d'une rente d'invalidité entre 60 ans et 65 ans, a déjà été présenté, en présumant de la décision de l'Assemblée de s'en saisir et en divulguant certains éléments avant sa présentation.

**20 février 2024**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

Copie d'un communiqué de presse diffusé le 20 février 2024 par l'aile parlementaire de Québec solidaire.

(Dépôt n° 1356-20240220)

Mme la présidente informe l'Assemblée qu'elle entendra les arguments à une séance ultérieure.

Puis, la motion proposant que l'Assemblée soit saisie du projet n° 599 est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 599.

### **Dépôts de documents**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 28 novembre 2023 par M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) concernant l'imposition des surprofits des grandes entreprises alimentaires;

(Dépôt n° 1357-20240220)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 29 novembre 2023 par Mme Lachance (Bellechasse) concernant l'ajout de feux de signalisation piétonniers à l'intersection de la route du Président Kennedy et de l'avenue du Ruisseau;

(Dépôt n° 1358-20240220)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 29 novembre 2023 par M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) concernant la parité de traitement entre les avocats des CISSS et des CIUSSS et leurs homologues;

(Dépôt n° 1359-20240220)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 décembre 2023 par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) concernant des consultations supplémentaires et modifications au projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;

(Dépôt n° 1360-20240220)

**20 février 2024**

---

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 décembre 2023 par Mme Zaga Mendez (Verdun) concernant l'analyse des impacts des feux de camp sur la santé;

(Dépôt n° 1361-20240220)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 décembre 2023 par Mme Rizqy (Saint-Laurent) concernant l'octroi d'un budget pour la démolition et la reconstruction du pavillon des Bâtisseurs de l'école Saint-Noël-Chabanel;

(Dépôt n° 1362-20240220)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 8 décembre 2023 par Mme Ghazal (Mercier) concernant la visibilité accrue de la diversité sexuelle et de genre et des configurations familiales dans le matériel scolaire;

(Dépôt n° 1363-20240220)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 décembre par M. Bélanger (Orford) concernant le déversement des eaux de lixiviation américaines dans le lac Memphrémagog et son bassin versant;

(Dépôt n° 1364-20240220)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 31 janvier 2024 par M. Marissal (Rosemont) concernant le maintien des services d'urgence de nuit au centre hospitalier de Rivière-Rouge.

(Dépôt n° 1365-20240220)

---

Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Bouazzi (Maurice-Richard) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 21 février 2024, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1366-20240220)



20 février 2024

---

### Dépôts de rapports de commissions

Mme la présidente dépose :

Le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale qui, les 13, 14 et 15 février 2024 a procédé à l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale;

(Dépôt n° 1367-20240220)

### Dépôts de pétitions

M. Bouazzi (Maurice-Richard) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 84 citoyens et citoyennes du Québec, concernant des pénalités aux rentes de retraite des prestataires d'une rente d'invalidité.

(Dépôt n° 1368-20240220)

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

**20 février 2024**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Nichols (Vaudreuil) dépose :

La copie d'une lettre, en date du 19 février 2024, adressée à M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, par M. Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion, concernant la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.

(Dépôt n° 1369-20240220)

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté le 15 février 2024 sur la motion de Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, proposant que le principe du projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 204 en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 48 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 48 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

### **Motions sans préavis**

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), conjointement avec  
M. Grandmont (Taschereau), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et  
Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les retombées économiques en lien avec le remplacement du toit du Stade olympique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

20 février 2024

---

M. Grandmont (Taschereau), conjointement avec M. Derraji, leader de l'opposition officielle, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'investissement en transport en commun dans les régions; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Roberge, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, présente une motion concernant le rapatriement de tous les pouvoirs en immigration du gouvernement du Canada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, présente une motion concernant la présence d'un bureau du Québec à l'étranger; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi sur l'amélioration de la protection des enfants dans les services de garde éducatifs;

**20 février 2024**

---

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants.

---

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder au suivi de la recommandation 1.3 du rapport du printemps 2021 de la Commission de l'administration publique, « QUE la Commission de l'administration publique amorce une réflexion sur l'opportunité d'examiner les états financiers consolidés du gouvernement en commission parlementaire ».

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 21 février 2024, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bouazzi (Maurice-Richard).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que la récente baisse d'impôt des contribuables qui gagnent plus de 100 000 dollars par année prive l'État québécois de plus de 400 millions de dollars par année;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que cette décision du gouvernement contribue au déficit et nuit au financement des services publics.

20 février 2024

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, proposant que le projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

#### *Adoption du principe*

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, propose que le principe du projet de loi n° 44, Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche, soit maintenant adopté.

M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, informe l'Assemblée que l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 44.

Un débat s'ensuit.

À 16 h 56, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 17 h 04.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 44 est adopté.

20 février 2024

---

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 44 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail et que le ministre délégué à l'Économie soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

---

*Adoption du principe*

M. Roberge, ministre responsable de la Laïcité, propose que le principe du projet de loi n° 52, Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Loi sur la laïcité de l'État, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 52 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 52 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

---

*Adoption du principe*

M. Girard, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 49, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2023 et à certaines autres mesures, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Mme Proulx, ministre du Tourisme, informe l'Assemblée que l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 49.

**20 février 2024**

---

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 49 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 49 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

### **Débats de fin de séance**

À 18 h 30, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) à Mme Proulx, ministre du Tourisme, portant sur le sujet suivant : « l'investissement du gouvernement caquiste dans le Stade olympique ».

---

À 18 h 43, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 février 2024, à 9 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

20 février 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable :

(Vote n° 204)

POUR - 116

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Bussière (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Skeete (CAQ)
	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
			Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	(Groulx)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Champagne Jourdain (CAQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Groncin (CAQ)	Massé (QS)	(Hull)
Charette (CAQ)	Guilbault (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Chassin (CAQ)			Zaga Mendez (QS)
Ciccone (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
Cliche-Rivard (QS)	Haytayan (CAQ)	Morin (PLQ)	
	Hébert (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	
	Jeannotte (CAQ)	Paradis (PQ)	